

Compte-rendu succinct du conseil municipal du 16 décembre 2021

Madame le Maire ouvre la séance à 19h06.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2021

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 04 novembre 2021

Le procès-verbal de la séance du jeudi 04 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité des votants.

CONSEIL MUNICIPAL

1- COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal a arrêté la liste et la composition des commissions municipales

2- DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA COMMISSION ECONOMIE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VENDEE GRAND LITTORAL

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **PROCÈDE** à la désignation de Monsieur Gérard BOURON pour représenter la Commune au sein de la commission Economie de la Communauté de communes de Vendée Grand Littoral.

FINANCES

3- DECISION MODIFICATIVE N°2

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **APPROUVE** les modifications budgétaires pour la section investissement.

4- AIDE FINANCIERE A UN ATHLETE DE HAUT NIVEAU – THEO MOUSSU

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **ATTRIBUE** une subvention de 1000 € à Monsieur Théo MOUSSU.

5- TARIFS MUNICIPAUX 2022

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **ADOpte** les tarifs municipaux pour l'année 2022 annexés.

6- AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE LIQUIDATION ET DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2022

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **APPROUVE** les propositions d'engagement de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement 2022.

FONCIER

7- ACCORD TRANSACTIONNEL ENTRE LA COMMUNE ET MADAME CANCE POUR LA PREMPTION DES PARCELLES CADASTREES ZC 421 ET 422

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer avec Madame CANCE le protocole transactionnel tendant à purger le différend l'opposant à la Collectivité.

- **EFFECTUE** une copie de ce protocole transactionnel qui sera annexée à la délibération.
- **MANDATE ET AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les actes nécessaires à la parfaite exécution de ce protocole d'accord transactionnel.

8- PROPOSITION DE CESSIION D'UN CHEMIN D'ACCES A UNE PROPRIETE SITUEE 46 ROUTE DE LA FORET – LANCEMENT D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal pour 23 votants dont 22 voix Pour et 1 Abstention :

- **CHARGE** Madame le Maire de négocier avec Monsieur TRICHET et Madame CANEVET pour déterminer le prix auquel pourrait s'opérer cette transaction sachant que le prix devra inclure les différents frais engagés par la Commune (enquête publique, bornage...)
- **ACTE** le principe d'un déclassement préalablement à l'aliénation future du chemin.
- **AUTORISE** Madame le Maire à organiser l'enquête publique relative au futur déclassement de ce terrain une fois

9- VOIRIE – CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le Conseil Municipal après un vote à bulletin secret qui donné pour 23 votants, 17 votes Pour, 4 votes Contre et 2 votes blancs :

- **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur le projet de convention d'occupation du domaine public.
- **AUTORISE** le cas échéant Madame le Maire à signer la convention correspondante

VOIRIE

10- ATTRIBUTION MARCHÉ DE TRAVAUX – AMENAGEMENT RUE DES HERONDAIS

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **VALIDE** l'analyse des offres.
- **ATTRIBUE** le lot n°1 à l'entreprise COLAS pour un montant de 179 874.06 € TTC et le lot n°2 à l'entreprise SVEM pour un montant de 18 408 € TTC.
- **PRECISE** que les dépenses correspondantes seront engagées sur le budget 2022 opération 302.

11- AVENANT POUR L'AMENAGEMENT DE TRAVAUX DANS LA RUE DU FER A CHEVAL ET LA RUE DES JARDINS LOT N°1

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'avenant proposé.

INTERCOMMUNALITE

12- EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES – RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **APPROUVE** les rapports de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 30 septembre 2021 et 2 novembre 2021.
- **CHARGE** Madame le Maire ou son représentant de transmettre la délibération à la Communauté de communes.

SYDEV

13- CONVENTION POUR LES TRAVAUX NEUFS D'ECLAIRAGE PUBLICS – DECORATIONS DE NOEL

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **SE PRONONCE** sur la proposition relative aux travaux d'éclairage public.

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention correspondante.

13- APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL EAU ET ASSAINISSEMENT 2020

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **PREND** acte du rapport annuel 2020 Eau et Assainissement

Madame le Maire lève la séance à 20h51.